

est resté depuis cette date jusqu'au 1er Février, occupé à déterminer et à établir ses quantités ou évaluations.

Fait singulier, le Département qui avait d'abord laissé aux soumissionnaires le soin de pourvoir eux-mêmes à leurs estimations, se décida tout à coup,—est-ce remords ou charité ? à communiquer ses calculs estimatifs vers le 28 Janvier. N'est-ce pas le cas ou jamais de répéter le proverbe : Mieux vaut tard que jamais !

Et remarquez, que sur le tableau où s'alignaient les chiffres des évaluations officielles, se lisait, en lettres très visibles, cet avis salutaire : ces évaluations n'ont été établies que pour les besoins du département ; mais celui-ci en décline la responsabilité.

C'était dire à la fois beaucoup ou bien peu : discrétion et bavardage. A bon entendeur salut !

Le 24 Janvier, MM. Charlebois et McDonald se rendaient à Ottawa afin d'examiner et de vérifier les évaluations, emportant avec eux et attaché à leur soumission le chèque, ce fameux chèque, accepté par la Banque de Montréal, et qui restera à jamais célèbre dans les annales politico-financières du Canada.

Ces prolégomènes établis, entrons dans l'histoire proprement dite.

Que le lecteur prenne patience. L'histoire est courte et instructive ; si elle était amusante, ce serait parfait.

Voici donc MM. Charlebois et McDonald à Ottawa, attendant avec confiance la décision du chef du Département des chemins de fer et des canaux. Sir C. Tupper.

Le 1er février, MM. Trudeau, Schreiber et Braun, chargés, en qualité de vérificateurs, du dépouillement et de l'examen des soumissions adressées au département pour la section à concéder, se livraient à cette opération qui donna les résultats suivants :